

Contrat Pain Saison 18 : du 6 mai 2025 au 21 octobre 2025

Le collectif AMAPapille a pour objet, dans le respect de son règlement intérieur :

- de permettre aux habitant.e.s du quartier de s'approvisionner régulièrement en produits issus de l'agriculture biologique
- de favoriser une agriculture paysanne et durable sous la forme d'un partenariat solidaire entre producteur.ice.s et consomm'acteur.rice.s
- de promouvoir des produits de qualité, de saisons, variés, écologiquement sains et socialement équitables
- de limiter les dépenses énergétiques liées aux transports en favorisant un approvisionnement en produits locaux
- de permettre à ses adhérent.e.s de retrouver des liens avec la terre et ses paysans

1- Objet

Le présent contrat est passé pour l'approvisionnement hebdomadaire en pain entre le boulanger et l'adhérent.e. Le Boulanger s'engage à être présent au moins trois fois par mois lors des distributions. Il devra fournir sa licence et le certificat bio de ses farines à tout.e adhérent.e en faisant la demande. L'adhérent.e s'engage à être à jour de sa cotisation à la MJC du Grand Cordel, respecter les statuts de l'Amapapille, et contribuer au moins une fois par contrat aux distributions.

Le boulanger Basile Tainon, a installé son fournil « Au bois de mon Cœur » à Gahard, il produit un pain 100% levain, pétri à la main, cuit au four à bois à partir de farines bio de la ferme Breti'graines à Saint Aubin d'Aubigné.

2- Termes du contrat

L'adhérent.e et le boulanger s'engagent sur la commande hebdomadaire de base suivante :

Pains	Prix par unité (euros)	Nombre en semaine paire	Montant semaine paire (euros)	Nombre en semaine impaire	Montant semaine impaire (euros)
Pain Semi Complet (farine T80) 500 g	2,50 €		€		€
Pain Semi Complet (farine T80) 1 kg	5,00 €		€		€
Pain Méteil (50% T80 – 50% seigle) 500 g	2,50 €		€		€
Pain Méteil (50% T80 – 50% seigle) 1 kg	5,00 €		€		€
Pain aux Céréales (T80 et mélange de graines bio) 500 g	3,00 €		€		€
Pain aux Céréales (T80 et mélange de graines bio) 1 kg	6,00 €		€		€
Pain Petit Épeautre (farine de petit épeautre, pauvre en gluten) 500g	5,50 €		€		€
Pain fantaisie (farine T80, mélange fruits secs et fruits à coque) 400g	3,30 €		€		€
Tourton au chocolat (pain sucré aux oeufs) 500g	4,10€		€		€
Montant total semaines paires (8 semaines)	x8 =		€		
Montant total semaines impaires (11 semaines)				x 11 =	€
Montant total (paires + impaires)					€

L'engagement sur cet achat est pris sur une période débutant le 6 mai et s'achevant le 21 octobre 2025 (compris).

Vous avez le choix de prendre 0, 1 ou 2 jokers-vacances, merci de barrer les semaines pendant lesquelles vous ne prendrez pas de panier (il n'y aura pas de distribution sur les dates déjà barrées):

Semaines Paires (8) : ~~13/5~~ – 27/5 – 10/6 – ~~24/6~~ – 8/7 – 22/7 – ~~5/8~~ – ~~19/8~~ – 2/9 -16/9 – 30/9 – 14/10

Semaines Impaires (11) : ~~6/5~~ – 20/5 – 3/6 – 17/6 – 1/7 – 15/7 – 29/7 – ~~12/8~~ – 26/8 - 9/9 – 23/9 – 7/10 – 21/10

Le paiement des pains s'effectue par chèques bancaires. Le règlement s'effectue en une seule fois au début du contrat ou bien en un, deux ou trois règlements. Dans ce dernier cas, l'adhérent indiquera au dos de chaque chèque le mois d'encaissement souhaité. Tous les chèques seront remis au gestionnaire d'AMAPapille. Les chèques devront être libellés au nom du boulanger "**Basile Tainon**".

**Les livraisons ont lieu chaque mardi de 18h30 à 19h30
dans la cafétéria de la MJC du Grand Cordel, 18 rue des Plantes à Rennes.**

En cas d'empêchement ou d'absence, il appartient à l'adhérent.e d'en informer la personne de la permanence lors de la livraison de la semaine précédente ou au plus tard le vendredi précédent à 20h par voie électronique. Si une autre personne devait prendre le pain à sa place, l'adhérent.e doit en plus indiquer le nom de la personne mandatée. Dans le cas où le pain n'est pas récupéré, il est donné à un lieu social, il n'y a pas de suspension de contrat, ni de transfert de quantité, ni de remboursement. Il n'y a pas de résiliation possible en cours de saison.

Ce contrat est établi en 1 exemplaire entre :

Le producteur :

Basile Tainon
Au bois de mon Cœur
8, Les Méliers 35490 Gahard
Fait le ... /... /2025
Signature:

L'adhérent.e :

.....
Tél :
Mail:
Fait le ... / ... / 2025
Signature: